municipalité de
NATASHQUAN

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 17 SEPTEMBRE 2026 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL

ÉTAIENT PRÉSENT.ES :

Monsieur Richard Beaudry	Maire
Madame Stéphanie Landry	Conseillère
Madame Josette Delphin	Conseillère
Madame Marina Landry	Conseillère
Madame Renée Lapierre	Conseillère
Monsieur Magella Landry	Conseiller

ÉTAIENT PRÉSENT.ES EN VISIOCONFÉRENCE :

Madame Cindy Carbonneau	Conseillère

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.ES :

Annick Latreille	Adjointe à la direction

CONSTAT DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constat du quorum, la séance est ouverte à 19h01.

MOMENT DE RÉFLEXION

Le moment de réflexion est fait par le maire, monsieur Richard Beaudry. Celui-ci agira à titre de président de la séance.

---

1. **RÉSOLUTION N^{O} 2026-104**
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2026 : ADOPTION

ATTENDU que la lecture de l'ordre du jour a été faite;

Il est proposé par le conseiller Magella Landry, appuyé par la conseillère Marina Landry, et résolu à l'unanimité;

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

---

2. **RÉSOLUTION N^{O} 2026-105**
OFFRE DE SERVICES DE LA FQM POUR LE RECRUTEMENT D'UN(-E) DIRECTEUR(-TRICE) GÉNÉRAL(-E) ET GREFFIER (-E)-TRÉSORIER(-E) : AUTORISATION

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Natashquan est membre de la Fédération québécoise des municipalités (la « FQM ») ;

CONSIDÉRANT que la FQM offre un service d'accompagnement en ressources humaines et relations du travail, incluant des services de nature juridique ;

CONSIDÉRANT que les tarifs horaires des techniciens et professionnels de ces services fixés pour l'année 2026 varient entre 115 $ et 225 $ auxquels s'ajoutent des frais administratifs de 5%;

CONSIDÉRANT l'opportunité pour la Municipalité de bénéficier de soutien en ressources humaines et relations du travail ;

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyée par la conseillère Josette Delphin, et résolu à l'unanimité;

QUE la Municipalité de Natashquan mandate le Service en ressources humaines et relations du travail ainsi que les Services juridiques FQM afin qu'ils la conseillent et l'appuient, le cas échéant, en matière de ressources humaines et relations du travail, et ce, aux tarifs horaires alors en vigueur.

QUE Madame Annick Latreille, adjointe à la direction, soit et est, par les présentes, autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'offre de service soumise par la FQM, ainsi que tout document pouvant donner plein effet à la présente résolution.

---

3. RÉSOLUTION N^{O} 2026-106
OFFRE DE SERVICES DE LA FQM POUR LE REMPLACEMENT TEMPORAIRE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE (DGI) : AUTORISATION

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Natashquan est membre de la Fédération québécoise des municipalités (la « FQM ») ;

CONSIDÉRANT que la FQM offre un service de remplacement temporaire de la direction générale (« DGI ») ;

CONSIDÉRANT que les frais pour l'embauche d'un DGI sont d'un maximum de 1 200 $ auxquels s'ajoutent des frais administratifs de 5% conformément à l'offre de service de la FQM ;

CONSIDÉRANT l'opportunité pour la Municipalité de bénéficier de soutien en ce qui a trait à l'embauche d'un DGI ;

Il est proposé par le conseiller Magella Landry, appuyé par la conseillère Renée Lapierre, et résolu à l'unanimité;

QUE la Municipalité de Natashquan mandate le Service en ressources humaines et relations du travail afin qu'ils la conseillent et l'appuient, le cas échéant, en matière de remplacement temporaire de la direction générale, et ce, selon l'offre de service soumise par la FQM.

QUE Madame Annick Latreille, adjointe à la direction, soit et est, par les présentes, autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'offre de service soumise par la FQM, ainsi que tout document pouvant donner plein effet à la présente résolution.

---

municipalité de
NATASHQUAN

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les élu(-es) ont répondu aux questions qui leur ont été posées.

---

5. RÉSOLUTION N^{O} 2026-107
CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyée par la conseillère Renée Lapierre, et résolu à l'unanimité;

QUE la séance soit levée à 19h12.

_____	_____
Richard Beaudry	Annick Latreille
Maire	Directrice et greffière adjointe